

Session ordinaire du 4 juillet 2016

Convocation du 28 juin 2016

L'an deux mille seize et le 4 juillet à 19h30, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Michel AUDEBERT, Maire.

Présents : Michel AUDEBERT, Maire - Bertrand FLOURET, 2^{ème} adjoint - Gaëlle FAUCARD, 3^{ème} adjointe - Jean-Louis TERNIER, 4^{ème} adjoint - Laurent CASANAVE - Fabrice HOEFFELIN - Christophe CHAMPAULT - Valérie SENUT - Noël SEIDEL - Loïc GOURDON - Sandrine LOEILLET - Marie-Chantal LOISY.

Excusée : Séverine REY.

Secrétaire de séance : Laurent CASANAVE

Il est procédé ensuite à l'examen de l'ordre du jour :

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL.

Aucune remarque n'est faite sur le compte-rendu du précédent conseil municipal, il est adopté à l'unanimité.

2. DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE.

La délibération porte sur le nombre d'adjoints au Maire. Au vue des tâches et de leurs répartitions, il est proposé de rester sur 4 adjoints comme actuellement.

Approbation du conseil à l'unanimité : 12 voix POUR.

3. ELECTION D'UN ADJOINT AU MAIRE.

Suite à la démission d'Astrid COTTÉ, et le souhait de rester à 4 adjoints au Maire, il faut élire un nouvel adjoint.

Christophe CHAMPAULT présente sa candidature.

Le vote a lieu à bulletin secret et à la majorité absolue :

- Christophe CHAMPAULT : 12 voix

M. Christophe CHAMPAULT est élu adjoint au Maire.

4. DETERMINATION DU RANG DES ADJOINTS AU MAIRE

Il est proposé de promouvoir les adjoints d'un rang et de positionner Christophe CHAMPAULT en 4^{ème} adjoint.

Approbation du conseil à l'unanimité : 12 voix POUR.

L'ordre des adjoints au Maire est donc le suivant :

- 1- Bertrand FLOURET
- 2- Gaëlle FAUCARD
- 3- Jean-Louis TERNIER
- 4- Christophe CHAMPAULT

Séance clôturée à 19h50.